

**PORTANT COMPOSITION DU JURY LAS 2 Réadaptation - Sciences de la vie
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu la Loi du 24 juillet 2019 modifiée relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu l'Arrêté du 2 septembre 2015 modifié relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute,

Vu l'Arrêté du 17 janvier 2020 modifié relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute ;

Délibération n°2025-07-01-09 portant sur les règles de classement et d'admission dans les études paramédicales 2025/2026 ;

Vu les Statuts de l'UCA ;

ARRETÉ

Article 1

La composition des jurys d'examen LAS 2 Réadaptation - Sciences de la vie comme suit :

Membres du jury

Corinne CALET, Président, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Amalia TROUSSON, Vice-président, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Semestre 1

Sylviane COTTERELL, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

David CIA, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Marjolaine VAREILLE DELARBRE, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Emmanuel VANROBAYS, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Isabelle BALANDIER, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Frederic ROBIN, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. HORS CLASSE

Cedric SOLER, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Damien BOUVIER, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP.. DE 2E CL.

Emmanuel COUDÉYRE, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP. CL.EX

Semestre 2

Sylviane COTTERELL, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

David CIA, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Marjolaine VAREILLE DELARBRE, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Emmanuel VANROBAYS, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Isabelle BALANDIER, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Frederic ROBIN, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. HORS CLASSE

Cedric SOLER, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Damien BOUVIER, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP.. DE 2E CL.

Emmanuel COUDÉYRE, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP. CL.EX

Article 2

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Pour le Président, par délégation, le
Directeur Général des Services
David ZUROWSKI



Le 15 décembre 2025